



# École De la Petite-Bourgogne

## SEPTEMBRE 2022

### INFO-PARENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
29 août	30 août	31 août	1	2
Poursuite de la rentrée progressive au préscolaire	Poursuite de la rentrée progressive au préscolaire	Début de l'horaire régulier au préscolaire		
5	6	7	8	9
<b>CONGÉ FÉRIÉ</b> Fête du travail				
12	13	14	15	16
		En soirée : Assemblée générale et rencontre des parents <i>MODALITÉS À VENIR...</i>	 <b>JOURNÉE PÉDAGOGIQUE</b>	 Fête de la rentrée en après-midi
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30
				Déclaration de la clientèle scolaire <i>Important : Votre enfant doit être présent à l'école</i>

### Rentrée scolaire à l'école de la Petite-Bourgogne

Un grand merci à l'ensemble de l'équipe école De la Petite-Bourgogne qui a assuré **tous les préparatifs nécessaires afin d'accueillir nos élèves le 26 août dernier.**

Merci aussi à vous, chers parents, pour votre implication et votre collaboration.

Nous souhaitons à tous nos élèves une bonne année scolaire 2022-2023! 😊

Martine Ouellet, directrice, et Alexandre Latour, directeur adjoint

### Rencontres de parents et assemblée générale de parents (le mercredi 14 septembre) :

Vous recevrez les informations relatives à ces rencontres sous peu au sujet de :

Modalités de la **rencontre de parents pour les classes du régulier** et de l'**assemblée générale.**

### **Pour ce qui est des rencontres de parents au préscolaire, elles auront lieu à ces dates:**

\_Mercredi le 7 septembre pour les maternelles 5 ans

\_Jeudi le 8 septembre pour les maternelles 4 ans

\_Tous les parents du préscolaire ont reçu l'information à ce sujet via le sac à dos des enfants.

### Fête de la rentrée :

*La rentrée 2022-2023 sera célébrée par une fête sur la cour pour les élèves le vendredi 16 septembre en après-midi.*

*La programmation de l'événement vous parviendra en suivi aux rencontres du Comité Fête de la rentrée! 😊*



### Rappel : Frais scolaires

Nous tenons à remercier les parents qui ont payé les frais de scolarité soit par carte de débit ou par internet. Pour ceux et celles qui ne l'auraient pas encore fait, vous avez la possibilité de venir le faire **par carte de débit au secrétariat les mardis, les mercredis et les jeudis seulement.**

Toutefois, si vous voulez le faire **par Internet, vous devez payer le montant exact** pour éviter un trop perçu dans le système. Aussi, **si vous avez plus d'un enfant**, il faut faire les paiements de façon individuelle pour chacun des enfants.

### IMPORTANT : Retards des élèves ou des parents

Nous sollicitons votre collaboration afin de faire prendre dès maintenant de **bonnes habitudes** à votre enfant en faisant en sorte qu'il arrive **à l'heure à l'école.** Afin de diminuer le nombre de retards, nous vous rappelons les consignes suivantes :

**Nous laissons les enfants entrer par la bonne porte sur la cour jusqu'à ce que le dernier rang soit dans l'école** avant de fermer la porte. **Une fois la porte fermée**, l'enfant doit se présenter au secrétariat pour chercher un **billet de retard.**

### **Suite : Retards des élèves ou des parents**

En plus de donner de bonnes habitudes aux élèves, cette mesure vise à assurer la sécurité des élèves et aussi, **limiter l'affluence d'élèves au secrétariat** lors des entrées Am et Pm.

**Il en est de même pour la sortie des classes:** Merci de respecter l'horaire à laquelle vous devez venir chercher vos enfants sur l'heure du dîner et à la fin des classes.

### **Sécurité des élèves : Cour d'école et stationnement**

La rentrée scolaire étant bien débutée, il est demandé aux parents qui viennent reconduire les enfants à l'école de demeurer à l'extérieur de la cour d'école.

Si vous devez vous rendre au service de garde, bien vouloir utiliser la porte de la clôture qui fait face au service de garde.

**Stationnement du personnel de l'école :** il est interdit d'utiliser le stationnement du personnel. À cet effet, il y a un débarcadère sur la rue Des Seigneurs ou vous devez utiliser les rues avoisinantes pour vous stationner.

### **Mesure alimentaire**

Veuillez prendre note des documents envoyés à ce sujet via le sac à dos de votre enfant. Pour toutes questions, contactez Madame Johanne Dodier-Côté, technicienne du service de garde.

### **COVID-19**

***Merci de rappeler à votre enfant l'importance du lavage des mains et de l'étiquette respiratoire.***

Le Gouvernement du Québec vous propose un site afin de vous informer. Si des changements surviennent, il sera mis à jour. Il est disponible en cliquant ICI :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019>

**Distribution de tests rapides :** Dans la semaine du 29 août, tous nos élèves ont reçu une boîte contenant 5 tests rapides. Merci de vérifier le sac à dos de votre enfant à ce sujet... 😊

*Une nouvelle année scolaire qui débute!*

Au plaisir de collaborer avec vous afin  
de faire de cette année scolaire une  
réussite pour votre enfant!

***BONNE ANNÉE SCOLAIRE***

***2022-2023!***

Martine Ouellet

Directrice de l'école De la Petite-Bourgogne